

**MAIRIE DE
LEYVILLER**

12, rue Principale
57660 - LEYVILLER

Tél. : 03 87 05 03 65

Email : mairiedeleyviller@orange.fr

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 AVRIL 2025**

Sous la Présidence de M. BALLIE Daniel, Maire

Conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 11 * Absents : Albert P. Polak N.
Conseillers présents : 9
Procuration(s) : Polak N. à Ballié D.

COMPTE RENDU GENERAL DE LA SEANCE DU 10 AVRIL 2025

Sur la proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Droit de préemption urbain non exercé :

- Section 2 parcelles 123 à 125 immeuble sis 25 rue Saint Jean à Leyviller appartenant à M et Mme Bodo André qui ont trouvé un acquéreur Mme Schissler Amélie
- Section 2 parcelles 146 appartenant à M et Mme Bodo André qui ont trouvé un acquéreur Mme Bodo Fabienne et M. Nau Claude
- décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation M 57 2024 comme suit :

Montant à affecter	152 147,34 €
Virement à la section d'investissement (1068)	102 004,18 €
Excédent reporté en recette fonctionnement sur 2025 (002)	50 143,16 €

- décide de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :
 - taxe d'habitation : 16,12 %
 - taxe foncière sur les propriétés bâties : 27,86 %
 - taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,52 %
- Vote les subventions suivantes :
 - Amicale des Sapeurs Pompiers de Leyviller 795 € avec 7 voix pour et 3 abstentions
 - ASL (Association Sportive de Leyviller) 400 € avec 8 voix pour et 2 abstentions
 - Gym club 100 € avec 7 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions
 - Moto cross club 400 € avec 9 voix pour et 1 abstention
- décide, avec 8 voix pour et 2 abstentions, de fixer le montant du loyer du logement 8 rue des roses (haut droit) 57660 Leyviller, renouvellement de bail, à 420 € à compter du 1^{er} mai 2025 et pour la durée du prochain bail de 3 ans.
- Suite à l'augmentation du tarif de l'énergie révisé les tarifs de location de la salle socioculturelle 16 rue des mésanges :

- Association ou particulier domicilié à Leyviller :	1 jour 90 € - le weekend 160 €
- Association ou particulier extérieur à la commune :	le weekend : 400 €

Ces tarifs seront applicables à partir du 1^{er} octobre 2025

- accepte le devis de la Fabrique à Filet pour le remplacement du filet du city stade d'un montant de 2070,70 € HT soit 2484,84 € TTC
- accepte le devis de Districlos Est pour le remplacement de la clôture du city stade d'un montant de 625,39 € HT soit 750,47 € TTC
- accepte le devis de SNH Signalisation d'un montant de 1697 € HT soit 2036,40 € TTC pour le marquage de la signalisation horizontale
- Vote à l'unanimité le Budget Primitif M 57 2025 comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	349 389,34 €	389 591,16 €	738 980,50 €
Recettes	349 389,34 €	389 591,16 €	738 980,50 €

Leyviller, le 29 avril 2025
Le Maire Daniel BALLIE

